



Le petit Kerlazien



Sommaire :

Edito **p 2**
A la une **P.2**

Environnement **p 3**
Le conseil municipal **P.4**
Zoom : **p 6**

Ecole : **p 7**
Vie locale **P.8**
Interview **P.12**

N° 115 | AOÛT- SEPTEMBRE 2016

Création de l'école de football : « Kerlaz Football College »



Environnement : Tous
les emballages se trient - **p 3**

Ecole : C'est la rentrée ! - p 7

Interview : Ronan Kerfriden - p 12



Logements OPAC

4 lots sont toujours libres de constructeurs au clos Saint-Germain

Lots de 511 à 767 m².

A partir de 35 000 €

Tél. : 02 98 55 70 00

www.boaccession.fr

Parcelles viabilisées en eau, électricité, téléphone, tout à l'égout



GRILLE DE PRIX

N° LOT	SURFACE	PRIX
1	732	44.000 €
2	575	39.000 €
5	767	49.000 €
7	511	35.000 €



L'édito du Maire

« **A**près un été ensoleillé côté météo et côté animations : Fête du Patrimoine, récital de trompette, Fête des Jeux Bretons, Jazz in Kerlaz, Chants au marché, c'est la rentrée.

Par ce beau temps qui incite à aller à la plage, à faire des balades, à sortir... il faut rentrer, reprendre le travail !

Je souhaite une bonne et fructueuse rentrée à ceux qui commencent un nouveau cycle et une bonne scolarité aux enfants. Dans certaines écoles, il manque des élèves. Je me réjouis de la bonne santé de l'école communale. En effet, 68 élèves (un effectif en hausse) occuperont les bancs des

classes tenues par une équipe stable.

Bonne rentrée à Kerlaz Sports qui commence la saison en tête de son groupe.

Bon courage à tous les bénévoles des associations qui ne ménagent pas leurs efforts pour animer notre commune.

Bonne rentrée à tous.

A votre écoute.

Mithée Hernandez
Maire de kerlaz



A la une

Création de « Kerlaz Football College »



Porté par deux coachs et parents de joueurs, le projet de création d'une école de football à Kerlaz est rattaché à l'association Kerlaz Sports et soutenu par la municipalité.

Kerlaz football college est une école de foot animation privilégiant l'épanouissement et l'intérêt des jeunes. Elle s'inscrit dans un projet éducatif et pédagogique en accord avec le programme éducatif de la fédération française de football.

Sa caractéristique est de placer l'enfant et ses besoins au centre de la

démarche. Ce projet sincère est avant tout une aventure humaine.

Kerlaz football college a pour devise et valeurs :

" *Que chacun puisse ...* " : la philosophie de l'équipe d'encadrement et des dirigeants du club, est de respecter le développement naturel de l'Enfant dans sa construction personnelle et dans son engagement dans le sport.

" *...s'épanouir...* " : cette école de foot prend comme biais éducatif, les valeurs fédératrices du sport collectif, afin de susciter auprès des jeunes des façons de "vivre ensemble", nécessaires dans le jeu en équipe, comme dans la vie de tous les jours.

(Suite de la page 2)

"... et agir...": cette école de foot promeut l'engagement citoyen dans des aspects de la société, et par les projets d'actions éducatives ouvertes vers l'extérieur. Cela amènera les jeunes à agir pour eux-mêmes et avec les autres. [...]

Informations pratiques

Âge: tous les enfants nés entre 2010 et 2006.

Secteurs: l'école s'adresse à tous quelque soit sa commune.

Sites d'entraînements: stade municipal de Kerlaz (extérieur) et salle de l'IME « La Clarté » (intérieur).

Jours d'entraînements: mercredi (17h-18h30) et samedi (10h30-12h).

Le coût: 60 € pour la saison et 40 € pour le deuxième enfant. L'équipement est compris: sac, survêtement, maillot, short, chaussettes...).

Pour s'inscrire: demande licence FFF, certificat médical, photocopie de la carte nationale d'identité, photo d'identité, règlement de 60 € (coupon sport et chèque-loisir acceptés).

Contact: contact.kfc.kerlazsport@gmail.com ou 06 64 56 20 30

Il y aura un accueil pour les inscriptions à l'école de foot, **le 10 septembre 2016** de 14h à 16h au stade municipal de Kerlaz.

Kerlaz Football College va engager une équipe au Troc & Foot Citoyen 2016 (organisé par la coopérative scolaire La Coop Marguerite et de l'AEG Football), le 17 septembre 2016.



Environnement

Tous les emballages se trient !



côtés des emballages en métal, en papier et en carton.

Maintenant, c'est facile : un seul réflexe à avoir, **TOUS les emballages sont à déposer dans les sacs ou les conteneurs jaunes**, qu'ils s'agissent d'emballages en plastique, en métal, en papier ou en carton. Pour gagner de la place dans votre sac jaune, inutile d'imbriquer ou d'emboîter vos déchets sous risque de fausser le circuit du tri effectué par des machines ou par du personnel. Pensez simplement à aplatir les bouteilles en plastique, les briques alimentaires et les cartons.

Pas la peine de gaspiller de l'eau en lavant vos boîtes de conserve ou autres emballages, ils doivent simplement être bien vidés.

Vous pouvez également réduire le déchet à la source en évitant d'acheter, quand c'est possible, des produits sur-emballés ou à usage unique.

Le verre reste bien entendu à déposer dans les conteneurs dédiés, présents sur l'ensemble du territoire.

Depuis le 1^{er} juin, Douarnenez Communauté a simplifié le geste de tri en s'engageant dans l'extension des consignes de tri pour contribuer au développement d'un territoire plus durable.

Avant, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être déposés dans le sac jaune aux



Le Conseil municipal

Conseil municipal du 24 août 2016

Information : Péril imminent : Réalisation des travaux

Une procédure de péril imminent a été lancée il y a trois mois, le 20 avril 2016, à l'encontre du propriétaire de la maison située route de l'école. Cette procédure a été déclenchée à la suite de l'effondrement d'une partie du toit, ce qui met en danger la sécurité des administrés passant à proximité.

A compter de la date de prise de l'arrêté, le 18 mai 2016, le propriétaire avait un mois pour réaliser les travaux de sécurisation de la maison. Au vu de la situation : l'absence de réponse du propriétaire dans un premier temps puis la recherche d'un compromis dans un second temps, la commune a accordé un délai supplémentaire.

La procédure de péril imminent fait porter obligation à la commune de réaliser les travaux dans le cas où le propriétaire du bien ne s'y attèle pas lui-même.

Le montant des travaux s'élève à 10 215,60 € TTC (8 514 € HT). Ce montant englobe la mise en sécurité du bien, la location de matériel, le traitement des déchets. Il est également nécessaire d'accorder à l'entreprise CO2 Démolitions un accès par le terrain du propriétaire.

Suite à la réalisation de ces travaux, il sera nécessaire de demander l'avis de l'expert déjà mandaté afin de savoir si ces travaux sont suffisants ou si d'autres actions doivent être entreprises. Les deux options qui pourraient s'offrir à la commune sont :

- la mise en place d'un échafaudage,
- la réalisation d'un trottoir de l'autre côté de la chaussée.

Délibération 2016-36 : Rapport annuel sur le prix et la qualité du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

L'Assainissement Non Collectif désigne les installations individuelles de traitement des eaux domestiques.

Le SPANC est un service public local chargé d'une part de conseiller et d'accompagner les particuliers dans la mise en place de leur installation d'assainissement non collectif et d'autre part de contrôler les installations existantes. Comme pour l'assainissement collectif, ce service public fait l'objet d'une redevance qui en assure ainsi l'équilibre financier.

Le SPANC de Douarnenez Communauté a été créé le 1^{er} janvier 2006. Il produit chaque année un rapport annuel qui revient sur les faits techniques, qualitatifs et financiers s'y rapportant.

Vote : 1 contre, 1 abstention, 10 pour

Délibération 2016-37 : Convention Pluriannuelle d'objectifs avec l'ULAMIR pour le pilotage du centre social

Par la présente convention, l'ULAMIR centre social du Goyen s'engage, à son initiative et sous sa responsabilité, à mettre en œuvre le pilotage et la logistique du projet social territorial de l'ULAMIR :

- Apporter l'expertise de l'Ulamir dans l'analyse des besoins sociaux.
- Mutualiser les acteurs locaux.
- Conduire des interventions sociales concertées et

novatrices.

- Favoriser la participation des habitants et la citoyenneté.
- Favoriser le partenariat entre les différentes collectivités locales.
- Mutualiser les ressources (humaines et matérielles).

Des avenants concernant les politiques petite enfance, enfance et jeunesse seront adossées à cette convention pilotage du projet social.

Le projet social territorial s'adresse à l'ensemble de la population.

La convention a une durée de 4 ans. Elle prend effet au 1^{er} janvier 2016 et a pour échéance le 31 décembre 2019.

La commune contribue financièrement à hauteur de 6 600 € annuellement pour le pilotage et la logistique du centre social. Cette contribution sera fixe pour les 4 années.

Vote : Unanimité

Délibération 2016-38 : Avenant à la convention pour la politique Enfance Jeunesse

Par le présent avenant à la convention, l'ULAMIR centre social du Goyen s'engage, à son initiative et sous sa responsabilité, à mettre en œuvre, en cohérence avec les orientations de politique publique le programme d'actions relatif à la conduite d'une politique enfance et jeunesse :

- Un accueil loisirs pour les enfants de 3 à 12 ans. L'accueil est associé à ceux de Pouldergat, Le Juch et Poullan-sur-Mer. Les enfants de Kerlaz sont transportés vers l'un des trois lieux d'accueil loisir. Une garderie ouvrira matin et soir, selon les besoins.
- Un projet d'animation jeunesse territorial s'inscrivant dans un projet territorial incluant Poullan-sur-mer, Pouldergat, Le Juch et Kerlaz

Les projets s'adressent à l'ensemble de la population.

La contribution financière de la commune :

- La contribution pour l'animation jeunesse est de 6 320 €
- La contribution pour les TAP est de 3 264 €
- La contribution pour la garderie ALSH est de 480 €
- La contribution pour l'accueil loisir est de 2 688 €

La convention a une durée de 4 ans. Elle prend effet au 1^{er} janvier 2016.

Vote : Unanimité

Délibération 2016-39 : Dons pour remboursement de frais en cas d'occupation d'un terrain municipal

Il arrive que des terrains communaux soient occupés par la communauté des gens du voyage. En contrepartie, ces derniers reversent une compensation financière à la commune sous la forme d'un don pour les frais d'eau et d'électricité.

Afin de pouvoir percevoir ce don, il est nécessaire qu'il soit accepté par le Conseil Municipal.

Vote : 3 abstentions, 2 contre, 7 pour

Délibération 2016-40 : Transfert des compétences du service de l'eau et du service de l'assainissement

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2224-7 et suivants, L. 5214-16 et L. 5211-17,

VU les statuts de la communauté de communes Douarnenez Communauté,

CONSIDÉRANT que les problématiques de l'eau et de l'assainissement des eaux usées constituent des enjeux forts des territoires, dont la bonne gestion contribue au bon état écologique des « masses d'eau » et au maintien de la qualité de rejet dans les milieux naturels,

CONSIDÉRANT que la mise en place à terme d'un tarif unique de l'eau et de l'assainissement sur l'ensemble du territoire en gommant les différences de tarifs est un vecteur de solidarité territoriale,

CONSIDÉRANT que la mutualisation des savoir-faire est un gage de technicité et d'expertise pour l'ensemble des communes,

CONSIDÉRANT que la simplification du paysage institutionnel donnera de la lisibilité à la politique de l'eau vis à vis des partenaires,

CONSIDÉRANT que le transfert des compétences « Eau » et « Assainissement » par les communes membres à Douarnenez Communauté sera obligatoire respectivement en 2020 et 2018 en vertu de l'article 64 de la loi NOTRe, et qu'un transfert anticipé au 1er janvier 2017 et à titre optionnelle des compétences « Eau » et « Assainissement » permettra la construction d'une organisation politique et technique partagée avec une montée en puissance progressive de cette structure,

CONSIDÉRANT que la compétence « Assainissement » s'entend comme incluant les eaux pluviales,

Vu la délibération du 30 juin 2016 prise par le Conseil Communautaire de Douarnenez Communauté qui adopte, à la majorité les dispositions proposées par 15 voix et 7 abstentions, la prise des compétences Eaux et Assainissement par Douarnenez Communauté à titre optionnel au 01 janvier 2017 et la modification des statuts en ce sens.

Le Conseil Municipal, émet un avis favorable à la prise des compétences des services de l'eau et de l'assainissement de la commune par Douarnenez Communauté à la date du 1^{er} janvier 2017.

Vote : 1 abstention, 1 contre, 10 pour

Délibération 2016-41 : Assistance Maîtrise d'ouvrage : 2^{ème} tranche

Par délibération du Conseil Municipal du 5 octobre 2015, la commune a choisi le cabinet VERIFICA en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage. Une première tranche ferme de 11 137,5 € a déjà été réglée au cabinet.

La délibération prévoyait une seconde tranche conditionnelle qui comprend les phases suivantes : suivi des études de conception phase PRO à désignation des entreprises, conduite des travaux sur une durée de 12 mois, réception des travaux et mise en service, garantie de parfait achèvement. Il est prévu durant cette phase de travaux un forfait de 1 200 € HT par mois supplémentaire. Le montant de cette seconde phase est de 19 112,5 € HT.

Vote : Unanimité

Délibération 2016-42 : Approbation de l'Avant-projet définitif pour la salle multi-activités

L'Avant-Projet Définitif ou APD est la phase de validation d'un certain nombre d'éléments d'un projet

avant son exécution. Dans le cas de la commune de Kerlaz, comme il s'agit d'une construction neuve, ces éléments sont les suivants :

- Détermination des surfaces détaillées de tous les éléments du programme
- Choix définitif quant aux plans, coupes et façades de l'ouvrage
- Définition des principes constructifs, des matériaux et des installations techniques
- Etablissement de l'estimation définitive du coût prévisionnel des travaux, décomposés en lots séparés
- Permettre au maître d'ouvrage d'arrêter définitivement le programme
- Permettre l'établissement du forfait de rémunération dans les conditions prévues par le contrat de maîtrise d'œuvre

Option : réalisation du parking en enrobé pour un coût de 19 800 € supplémentaires.

Vote : Unanimité

Estimation sur plans architecte
Récapitulatif

N° Lot	Désignation	Montant
1	Terrassement parvis + parking	23 000 €
2	Gros Œuvre	128 000 €
3	Charpente bois	20 000 €
4	Couverture	64 000 €
5	Ravalement	11 000 €
6	Men Ext	64 000 €
7	Serrurerie	33 000 €
8	Menuiseries intérieures	39 000 €
9	Plâtrerie	46 000 €
10	Revêtement au sol	36 976 €
11	Peinture	18 000 €
13	Electricité - Courants forts et faible + Chauffage	61 000 €
14	Plomberie - Ventilation	87 000 €
	Montant Total HT	630 976 €
	TVA 20%	126 195 €
	Montant TTC	757 172 €

Frais supplémentaires

Honoraires	98 034 €	
Eclairage parking	29 000 €	
Hors marché	20 610 €	
Actualisation	15 572 €	
Imprévus	23 825 €	
Assurance dommage	11 660 €	
	Montant HT	829 677 €
	Montant TTC	995 612 €
Pour rappel :		
	Subventions	572 527 € HT (69,00%)
	Reste	257 150 € HT



Avec près de 3 200 ouvrages et 180 DVD, la bibliothèque municipale, tenue par les bénévoles, compte aujourd'hui 90 abonnés. En moyenne,

300 livres sont changés tous les 6 mois et 80 DVD tous les quatre mois en partenariat avec la bibliothèque départementale du Finistère.

Cette année, la sélection jeunesse a été étoffée par de nombreux ouvrages.

Tarifs :

Famille : 13 € ; adulte : 8€ ; -11 ans : 3€ ; ado et étudiant : 5€ ; sans-emploi/bénéficiaire RSA : gratuit.

Horaires

- Mercredi : 10h30-12h ; 14h-15h30
- Vendredi : 18h-19h
- Samedi : 14h-16h

Bibliothèque municipale, 6 rue de l'église.

Tarifs

Destruction des nids d'hyménoptères : qui contacter ?



Les conditions météorologiques actuelles favorisent le développement des nids d'hyménoptères (guêpes, frelons, abeilles, etc.).

Compétence des sapeurs-pompiers

En l'absence de danger, la destruction des nids d'hyménoptères chez les particuliers est prise en charge par différents organismes autres que le Service Départemental d'Incendie et de Secours. En cas de carence d'entreprise privée, (la liste de ces entreprises est consultable dans la rubrique "désinfection-désinsectisation" des annuaires), l'intervention pour la destruction d'un nid d'hyménoptères sera facturée 170 € au titre de la participation aux frais engagés par le SDIS 29.

Cas des abeilles

Les sapeurs pompiers n'interviennent pas pour la destruction des nids d'abeilles, il convient de faire appel à un apiculteur dont la liste est

généralement disponible en mairie, ou sur le site : abeille-finisterienne.fr

Cas des frelons asiatiques

Les frelons asiatiques sont présents dans le Finistère depuis les années 2010 et leur implantation tend à s'accélérer.

Pour lutter contre ce phénomène, de nombreuses communes ont signé des conventions avec des associations de lutte contre les organismes nuisibles ou avec des sociétés privées.

Conduite à tenir en présence d'un nid de frelons :

- Ne pas s'approcher à moins de 5 m du nid, (le frelon asiatique devient agressif lorsqu'on s'approche du nid).
- Ne pas tenter de le détruire seul.
- Contacter la mairie pour connaître la démarche à suivre.



Ecole C'est la rentrée !



adressées à la mairie. Dans le contexte national que nous connaissons, le département du Finistère est placé en « vigilance renforcée ».

Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté face aux risques majeurs) est donc complété par de nouvelles mesures « anti-intrusion » dont l'objectif est de mettre en place des mesures de sécurité pour développer les bons réflexes et présenter une attitude adaptée en cas d'alerte intrusion.

Rentrée scolaire 2016-2017

L'effectif est de 68 élèves répartis en trois classes :

- 21 élèves de toute petite section / petite section / moyenne section avec Marie Wacheux, directrice et Joëlle Flochlay, ATSEM
- 24 élèves de grande section / C P / CE1 avec Françoise Scolan, enseignante et Isabelle Douerin, aide-ATSEM à mi-temps
- 23 élèves de CE2 / CM1 / CM2 avec Claude Morel, enseignante et Marielle Sorba, auxiliaire de vie scolaire.

Travaux à l'école

La salle de classe des GS-CP-CE1 occupée par Madame Scolan a été repeinte durant l'été par Bruno et Pascal, agents techniques, et le sol a également été changé. Le coût des travaux est de 1 052 € pour le lino et 1 026 € pour les peintures pour une durée de deux semaines de travail.

Des travaux d'entretien courant ont été effectués : décapage et cirage du sol de la salle de motricité, entretien des espaces verts, de l'école et du potager. La maintenance informatique a également été assurée.

Les travaux prévus pour traiter la charpente du grenier sont reportés aux prochaines vacances .

Sécurité

En fin d'année scolaire 2016, un guide intitulé « Vigilance attentats » a été présenté aux directeurs d'école. Dans le même temps, des directives similaires de la Préfecture ont été

Pour répondre aux consignes de sécurité, la municipalité a fait installer :

- en interne, un système de sonnerie sur le portillon de l'école qui sera fermé à clé sur le temps scolaire et sur la pause méridienne. Les personnes qui souhaitent entrer dans l'école aux heures de classe ou de repas devront donc sonner.
- par Douarnenez Communauté, des balises plastiques le long de l'accès à l'école pour empêcher le stationnement de véhicules et dans le même temps permettre l'accès facile des secours aux bâtiments.





Sécurité routière auprès des seniors

La brigade motorisée de Douarnenez organise le lundi 3 octobre 2016 une rencontre avec les conducteurs seniors afin de les aider à conduire le plus long-temps possible en sécurité.

Cette rencontre aura lieu à la salle des fêtes de Douarnenez avec une conférence de 9h30 à 12h et des ateliers préventifs l'après-midi.

Inscriptions par mail à : jean-marc.leli-boux@gendarmerie.interieur.gouv.fr ou par courrier à : Brigade motorisée de Douarnenez, 10 rue du gendarme Riou 29100 Douarnenez.



Vie locale Comité des fêtes

Jeux bretons 2016



Cette 32^è édition sous le soleil et la chaleur a été un succès. Au lieu des douze jambons habituels, l'association a modifié les broches pour pouvoir en mettre 14. Mais malgré cela, tous les appétits n'ont pu être contents. Le bar a été pris d'assaut et les crêpières ont été très courageuses par cette chaleur.

Les organisateurs remercient tous les bénévoles du comité des fêtes et des chasseurs de Saint-germain. Sans eux rien ne serait possible ! Bienvenue à celles et ceux qui voudraient rejoindre l'association. Un grand merci également aux amis de Nizon et au groupe Glaziked An Aod pour leur animation.



Le palmarès :

Baz Youd :

- de 80 kg : Jérémie PELLETER

+ de 80 kg : Aurélien CORIOU

5 à 8 ans : Albert LENOIR

9 à 12 ans : Nathai KERSALE

13 à 16 ans : Romain BOURHIS

Féminines : Mai LAMBLE

Lever de la perche :

- de 80 kg : Mickael BALCON

+ de 80 kg : Jacques DANIEL

Lancer de la gerbe :

amateur : Jacques HUON

pro : David HUON

Lancer du poids de 20 kg : David HUON
à 5 m 60

Lever d'essieu : Johan FLOCH'LAY

Tir à la corde : équipe NIZON NOTA

Le panier garni qui pesait 12,44 kg a été gagné par Claude QUIDEAU.



Section pétanque

Cette activité suscite toujours autant d'intérêt tous les mardis de l'année à 14h15. Environ 25 participants en moyenne avec un pic à 33 joueurs début août. Le 30 août, une soirée barbecue a été organisée pour les participants.

Inscriptions auprès de J-Y DENIEL (06 47 53 33 64).



Kerlaz football college

Kerlaz sport crée une section école de foot mixte à la rentrée. Elle fonctionnera le mercredi après-midi et le samedi matin.

L'adhésion est de 60 €, comprenant la licence, les équipements, un sac, le repas de fin de saison, les déplacements pour matchs (à Lorient ou Brest par exemple), etc.

L'école est encadrée par deux coachs avec le concours de parents et s'adresse aux jeunes de 6 à 13 ans.

Calendrier de l'équipe A (D2) :

- 11/09 : match de coupe
- 18/09 : KERLAZ A / Pont de Buis A
- 25/09 : match de coupe
- 02/10 : Porzay Cast / KERLAZ A à 15h30
- 16/10 : KERLAZ A / Landrévarzec A à 15h30
- 23/10 : Edern B / KERLAZ A à 13h30
- 30/10 : KERLAZ A / Châteaulin C à 15h30
- 06/11 : Saint-Nic A /KERLAZ A à 15h

- 20/11 : KERLAZ A / Quéménéven A à 15h
- 27/11 : Plomodiern B / KERLAZ A à 13h
- 11/12 : Langolen A / KERLAZ A à 15h
- 18/12 : KERLAZ A Lopérec A à 15 h

Calendrier de l'équipe B (D3) :

- 04/09 : Lennon A / KERLAZ B à 15h30
- 18/09 : KERLAZ B / Telgruc B à 13h30
- 02/10 : Lanvéoc B / KERLAZ B à 13h30
- 16/10 : KERLAZ B / Landrévarzec B à 13h30
- 23/10 : Gouezec A / KERLAZ B à 15h30
- 30/10 : KERLAZ B / Braspart A à 13h30
- 06/11 : Pont de buis B / KERLAZ B à 15h
- 20/11 : KERLAZ B / Camaret B à 13h
- 27/11 : Dinéault A / KERLAZ B à 15h
- 11/12 : Crozon B / KERLAZ B à 13h
- 18/12 : KERLAZ B / Lopérec B à 13h

DÉCLAREZ VOS RUCHES

DU 1^{ER} SEPTEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2016

- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation



QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?



CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION DU CHEPTIL APICOLE



AMÉLIORER LA SANTÉ DES ABEILLES



MOBILISER DES AIDES EUROPÉENNES POUR LA FILIÈRE APICOLE

NOUVEAU

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE

mesdemarches.agriculture.gouv.fr



Sur internet :

[Mesdemarches.agriculture.gouv.fr](http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr)

Centre de loisirs de l'ULAMIR

Inscription pour l'accueil en centre de loisirs 3-12 ans

<http://ulamircentresocialdu-goyen.blogspot.fr/p/accueil-de-loisirs-pour-les-3-12-ans.html>

Infos pratiques

Horaires

Mairie :

Lundi : 9h-12h30/14h-18h

Mardi : 9h-12h30

Mercredi : 9h-12h30/13h30-16h

Jeudi : 9h-12h30

Vendredi : 9h-12h30/13h30-16h

Samedi : 9h-12h
(semaine impaire)

Bibliothèque :

Mercredi : 10h30-12h

14h-15h30

Vendredi : 18h-19h

Samedi : 14h-16h

Déchèterie de

Lannugat :

du lundi au samedi

9h-12h et 14h-18h

N° utiles

Urgences

15 : SAMU

17 : Police

18 : Pompiers

112 : Tous types d'urgence, depuis tous les pays européens

114 : Numéro de signalement d'urgences de tous types pour les personnes déficientes auditives

115 : SAMU social (hébergement d'urgence)

119 : Enfance en danger

Utiles

Ecole de Kerlaz :
02 98 92 16 50

Pharmacie de garde :
32 37

ERDF : 09 72 67 50 29

SAUR urgence
02 77 62 40 09

Gymnastique santé et bien être



L'ULAMIR vous propose, comme chaque année, des séances comportant des exercices d'échauffement, d'étirements, de musculation, de renforcement cardio-respiratoire et de coordination.

Animés par Andrée Neysius, les cours ont lieu le vendredi de 11h à 12h dans la salle communale.

La reprise des cours aura lieu le 16 septembre.

Pré-inscription : auprès de l'ULAMIR ou de la mairie dans la limite des places disponibles (12 à 14 places).

Gymnastique tonique

L'ULAMIR vous propose également un cours de gym tonique.

Animé par Guillaume Cotonéa, les cours ont lieu le jeudi à 19h30 dans la salle communale.

La reprise des cours aura lieu le 15 septembre.

Pré-inscription : auprès de l'ULAMIR ou de la mairie dans la limite des places disponibles.

Marché estival du vendredi



Pour la troisième année, le marché estival de Kerlaz s'est tenu sur la place du presbytère, tous les vendredis de 17h à 20h. Mais cette saison, le succès n'a pas été au rendez-vous.

L'année passée plusieurs nouveaux commerçants avaient rejoint le groupe, des animations avaient été programmées et la clientèle était présente.

Cette année, la programmation de plusieurs groupes et la publicité dans les campings n'auront pas suffi à attirer du monde. Plusieurs commerçants ont donc

choisi d'arrêter avant la fin de la saison par manque de clients et de rentabilité.

Mais tout n'a pas été négatif, nos groupes locaux : Salicorne, Vareuse Ar Dreuz, Anne-Laure Jain, ont su attirer les amateurs en animant le bourg. La municipalité les remercie tout particulièrement pour leur engagement.

Des remerciements sont également adressés aux quelques commerçants qui sont le « noyau dur » de ce marché et qui nous suivent depuis le début. Ils ont répondu présents chaque vendredi.

Une réunion ente la municipalité et les commerçants sera programmée prochainement pour analyser et faire le bilan de cette saison 2016.



Fête du patrimoine

Dimanche 17 Juillet 2016, la fête a été réussie sous un soleil estival.

Marie-Claude Tinelli a conduit les promeneurs à la fontaine Saint- Germain en racontant des histoires pour tous les âges, dont le conte des deux bossus et la légende de la ville d'Is. La fraîcheur de la fontaine était bienvenue et l'ombre des arbres très recherchée. Benoît Jain a rappelé les usages et croyances autour des fontaines sacrées de Bretagne, en particulier celle de Saint-Germain.

Pendant ce temps, sur la placette, les crêpières et les crêpiers étaient déjà en poste devant les biligs : là aussi il faisait chaud ! Sous les tentes, il faisait bon et l'on pouvait admirer les danseurs du groupe «Dalc'h mad» de Pouldergat. 150 convives ont participé à cet événement. Alain Louvard animait le repas : il a fait danser sur la placette, en alternance avec les sonneurs et le cercle celtique.

Récital lyrique à l'église



Anne-Laure Jain s'est présentée en chantant sur la place pour inviter le public à l'écouter à l'église. Sans micro, l'artiste a enchaîné les morceaux lyriques emplissant l'église de sa belle voix mezzo-soprano colorature, accompagnée de Maïna Guillamet au piano. Au programme :

Purcell, Dowland, Barber, Erlebach, Mendelssohn, Bizet, Offenbach, Mozart, Rossini et Montsalvage...

Les 120 mélomanes ont vivement apprécié cette magnifique prestation qui s'est prolongée lors de la soirée musicale du vendredi 22 juillet à l'église.

« Jazz in Kerlaz »

La chorale « Chants du monde » a donné son concert de fin de stage, vendredi 22 juillet, animé par Anne-Laure Jain en première partie. En deuxième partie : concert de jazz vocal avec la voix d'Anne-Laure Jain, au piano Patrick Le Gall, à la Contrebasse Gérald Méreuze et à la batterie Sylvain Lenancker.

Récital de trompette par Jean-Jacques Petit

Mercredi 10 août 2016 à 20h30 à l'église de Kerlaz, Jean-Jacques Petit a proposé des morceaux immortels de la trompette issus des répertoires classique, traditionnel ou du jazz. Il fait partie des musiciens qui "chantent" les morceaux de musique avec son instrument, ce qui lui donne un style très personnel et reconnaissable.



La commémoration de la grande guerre de 14-18

Outre la commémoration du 11 novembre 2016, une commission, composée d'historiens se charge de préparer une exposition sur la grande guerre, qui aura lieu du **6 au 13 novembre 2016**.

À la mairie, l'exposition des objets, des lettres ou des souvenirs de la guerre prêtés par les kerlaziens sera mise en place, ainsi que des photos des personnes mortes pour la France de 1914 à 1918. La plaque commémorative relève 37 noms dont 10 soldats morts en 1916, il y a 100 ans. 1916 a été l'année la plus meurtrière pour les soldats kerlaziens. Ce fut aussi le milieu de la guerre : c'est pourquoi nous commémorons cette année le centenaire de la guerre.

Bernard Roudaut, donnera une conférence sur la vie à Kerlaz pendant la guerre, le **samedi 12 novembre 2016**.

Si vous possédez des objets que vous pourriez nous prêter, merci de vous faire connaître !

Vous pouvez contacter la mairie de Kerlaz : tél 02 98 92 19 04 mairie.kerlaz@wanadoo.fr ou notre association : tél 02 98 92 30 57 Jean Boënnec ou annick.baron@wanadoo.fr



Interview

Ronan Kerfriden.
Co-président de Kerlaz Sport

Contactez la rédaction

Pour transmettre une information, les dates de manifestations ou vos remarques, contactez-nous sur :

mairie.kerlaz@wanadoo.fr



Editeur : Mairie de Kerlaz
Directeur de la publication : Mithée Hernandez
Comité de rédaction : Mithée Hernandez, Jérôme Nourry, Florence Crom, Arnaud Metzger, Maël Le Guen, Alain Le Berre
Crédit photo : Yvon hernandez, Florence Crom, Jérôme Nourry.
Impression : Mairie de Kerlaz

« Depuis combien de temps et pourquoi vous êtes-vous engagé dans l'association Kerlaz Sports ? »

J'ai signé à Kerlaz sport l'année 2001- 2002 rejoignant une bande de copains qui avait créé le club la saison précédente. La première année, j'étais joueur, ensuite entraîneur joueur. Depuis cinq ans, je suis co-président.

Comment décriez-vous votre fonction ?

Je suis co-président avec Romain Queffellec. Notre duo fonctionne bien. Romain est d'avantage en relation avec les joueurs, moi avec les personnes extérieures au club.

Quel est le rôle de votre association ?

Notre objectif est d'apporter une certaine effervescence dans le bourg le dimanche. La saison dernière, notre superbe parcours en coupe de France a permis de mettre en avant la commune bien au-delà des frontières du district.

Quelles sont les manifestations que vous organisez ?

Nous organisons un troc et puce, un loto ainsi qu'un tournoi de foot inter-quartiers. Convivialité et bonne humeur sont toujours au cœur de ces manifestations.

Dans la mesure du possible nous essayons d'aider les autres associations locales.

Comment se déroule la reprise de la saison ?

La nouvelle saison n'a pas démarré dans les meilleures conditions (match reporté). Elle sera plus difficile, surtout pour l'équipe réserve. Nous avons perdu quelques bons joueurs mais c'est compréhensible quand on

a les qualités pour tenter sa chance à l'échelon supérieur.

Nous avons aussi demandé aux réfugiés, du centre d'accueil de l'IME, de participer aux entraînements. Quelques-uns ont répondu présents.

Quelles sont les nouveautés à venir ?

Cette année, nous avons une nouveauté : la création d'une école de foot, baptisée « Kerlaz football college », avec l'aide de personnes venant de l'extérieur. C'est une chance et une grande satisfaction pour notre club. La jeunesse n'est-elle pas l'avenir ?

Quel est votre point de vue sur le développement de l'association et de la commune ?

Je trouve que la commune devient plus attractive et bientôt nous aurons de nouveaux vestiaires : un atout supplémentaire pour le club.

Toutefois, on peut regretter l'absence de commerces.

Mais je reste optimiste pour l'avenir, malgré ce monde perturbé. Toute l'équipe de Kerlaz sport portera, je l'espère, encore très haut les couleurs du club et de la commune.



Agenda

Pétanque loisir - Stade de Kerlaz	Les mardis - 14h30
Loisirs et détente - Salle communale	Les mardis - 14h
Gym bien être - Salle communale	Les vendredis - 11h
Gym tonique - Salle communale	Les jeudis - 19h30
Foyer des jeunes - Salle communale	Les vendredis - 17h-19h
Kerlaz football college - Inscription au stade	Samedi 10/09 - 14h-16h
Marché de Kerlaz - Place du Presbytère	Jeudi 22/09 - 16h30-19h